

QUAND LES CRISES SE SUPERPOSENT

La période que nous vivons est marquée par une succession de crises qui s'entrecroisent et appellent à un changement urgent de logiciel de réflexion et de décision.

La crise sanitaire a chamboulé durant deux ans nos certitudes de terriens. Pourtant, reprendre la vie « d'avant » sans changement et tambour battant nous conduit directement à revivre d'autres pandémies. Pour Peter Piot, microbiologiste belge, « le monde semble bel et bien entré dans 'l'âge des pandémies', conséquence d'une croissante incapacité à vivre en harmonie avec la nature et les écosystèmes naturels. La biodiversité, mais aussi la pression démographique, la déforestation, les changements climatiques, tout cela fait que l'on entre probablement dans une ère de pandémies, parce que l'interaction entre les hommes, les animaux et la nature devient de plus en plus intense. Donc, en effet, le risque de transmission de virus de l'animal à l'espèce humaine devient de plus en plus grand.¹ »

La guerre en Ukraine est un drame humain sans nom appelant une réponse digne et solidaire notamment en termes d'accueil des réfugiés. Elle nous renvoie également la question de l'accès à l'énergie et à l'alimentation ; des besoins fondamentaux pour lesquels les prix s'effolent, affectant plus encore quotidiennement les ménages ayant déjà des difficultés à boucler les fins de mois.

Comment se détacher de la dépendance énergétique et alimentaire étrangère, comment relocaliser ? Les réponses structurelles coordonnées doivent venir des niveaux de pouvoirs supérieurs : Union européenne, Etat fédéral, Région wallonne. Force est de constater qu'à ce jour, les engagements ne sont pas à la hauteur des enjeux et les horizons bien éloignés. Et au niveau local, comment agir pour une transition juste et résiliente ?

Pour chaque action, chaque décision, s'ouvrent au moins deux chemins : soit faire l'autruche et ignorer les enjeux précités, soit choisir une voie durable,

solidaire avec les humains présents et ceux à venir dans le respect de la Terre. Les pouvoirs publics ont une responsabilité en la matière.

Un dossier d'actualité illustre ce choix, celui du zoning de Weyler-Hondelange. L'intercommunale de développement économique Idelux y projette la création d'un zoning de 28ha dont 23 en zone agricole sur des terres de qualité exceptionnelle pour la région. Un collectif composé de citoyens et d'agriculteurs se bat pour faire entendre son analyse du dossier.

Pour rappel, en 2016, le MOC Luxembourg avait adopté une position relative à une utilisation parcimonieuse du sol dans la province². Un chapitre était consacré à la qualité des sols et à la conservation de la terre agricole comme ressource. « La fonction première de la terre est de nourrir l'Homme. À l'heure de la mondialisation des échanges, de l'agriculture industrielle dépendante du pétrole (fabrication des engrais, motorisation des machines, transport des aliments pour bétail par camion ou bateau, ...), nous sommes tributaires des autres pays. La question de la souveraineté alimentaire est posée. Le code wallon de l'agriculture rappelle et défend d'ailleurs ce principe. Or quand on bétonne des hectares de terre fertile, on sait très bien qu'il est impossible de revenir en arrière. Dès lors, laissons-nous des possibilités pour que les générations futures conservent des sols de qualité à cultiver. L'analyse n'a pas pris une ride en 6 ans et se pose aujourd'hui avec encore plus d'acuité vu les crises que nous traversons. Les alternatives existent. Rappelons qu'il existe 441 ha de sites à réaménager (SAR) en province de Luxembourg, dont celui des anciens ateliers de la SNCB à Stockem, présentant l'avantage d'être relié au rail. Il faut dépolluer le site ? Oui, effectivement. Mais considérer la terre comme un Kleenex à jeter une fois souillée, pour en accaparer une nouvelle, est inacceptable.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Marine Rouffange

P. 6-7-8

Dossier :
« Quel avenir pour Vivalia ? »

¹ La Libre, 30 mars 2022 « Pour Peter Piot, nous allons vivre une ère de pandémies : « il faut espérer le mieux mais aussi se préparer au pire »

² Le dossier complet est disponible sur demande au 063/218726 ou jn.burnotte@mocluxembourg.be

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

LE CIEP RECRUTE UN.E ANIMATEUR.TRICE À TEMPS PLEIN EN CDI

Le CIEP Luxembourg procède au recrutement d'un.e animateur.trice à temps plein, en CDI, pour débiter au plus tôt le 2 mai 2022, rémunération selon la grille barémique de la CP 329.02

Fonction

- Coordonner des groupes de travail thématique en lien avec les Organisations Constitutives du MOC
- Concevoir et animer des programmes et des projets en éducation permanente avec différents types de public
- Participer à des groupes de travail sur diverses thématiques (par exemple santé, aménagement du territoire, aînés, ...)
- Rédiger des rapports d'activités, rapports de réunion, synthèse de réflexion liée aux thématiques traitées par le CIEP
- Participer à l'ensemble des projets mis en place par le CIEP du MOC Luxembourg
- Tâches administratives
- Gestion des contacts
- Gestion matériel
- Gestion ressources documentaires
- Logistique des activités

Profil

- Avoir un attrait pour les questions socio-politiques, culturelles au niveau local, régional et international
- Avoir des connaissances sur les institutions politiques, économiques, sociales et culturelles, locales et régionales
- Adhérer au projet et valeurs du Mouvement Ouvrier Chrétien
- Etre capable de travailler en équipe
- Etre capable de rédiger des notes, de réaliser des synthèses et des rapports
- Avoir le souci de l'Education permanente et des pédagogies émancipatrices
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative
- Etre ouvert aux problèmes des publics en difficulté
- Etre disponible pour des prestations en soirée
- Posséder des connaissances en bureautique (word, excel, ...)
- Etre mobile

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer pour le lundi 11 avril 2022 à **Jean-Nicolas Burnotte** rue des Déportés 39 à 6700 Arlon ou par mail jn.burnotte@mocluxembourg.be

Les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s à participer une épreuve écrite le **19 avril à 17h00** et à un entretien oral le **25 avril** en fin d'après-midi dans les bureaux du Ciep à Arlon.

PORTES OUVERTES À LA CSC LE SAMEDI 23 AVRIL

Le monde bouge. Les travailleurs actifs et empêchés de travailler relèvent de nouveaux défis. La population dont les jeunes aspirent à plus de respect, de justice salariale, fiscale et sociale. La CSC veut construire avec vous un monde respectueux de la personne et de notre planète. Ensemble nous y arriverons et notre prochaine étape est la découverte de la CSC, de ses services (juridique, chômage, défense Onem, défense Forem...), de ses centrales professionnelles (défense en entreprise et projets de développement), des groupes d'animations pour un autre monde (jeunes, infos écoles, sans-emploi, femmes, frontaliers, environnement, diversité, aînés, accidents de travail, pme, intérimaires....).

Vous vous demandez comment la CSC fonctionne en coulisses et tout ce qu'elle a à vous offrir ? C'est le moment de poser vos questions, tout son personnel sera à votre disposition !

La CSC fait partie aussi du Mouvement Ouvrier Chrétien qui regroupe notamment, la Mutualité chrétienne, Vie Féminine, Les Équipes Populaires et le Ciep (Centre d'information et d'Education Populaire). Ces organisations seront également présentes avec leurs services, leurs animations, leurs revendications pour un mieux-être.

Au programme :

- De 10h00 à 12h30 : stands accessibles à tous les visiteurs
- De 11h30 à 13h00 : food truck et bar
- De 13h30 à 15h30 : conférence gesticulée « Un pauvre, c'est comme un compte en banque, ça se gère »
- 15h30 : concert

Pour les enfants : château gonflable et barbe à papa.

La conférence gesticulée abordera le défi de la lutte contre la pauvreté qui touche de plus en plus de personnes, y compris les travailleurs en activité professionnelle pour lesquels le salaire ne suffit plus. Le moment scénique sera composé de 3 parties : la méritocratie, la division de la société dans un cadre professionnel et la peur et l'angoisse dans le milieu du travail.

Réflexions, détente, convivialité pour que le monde d'après soit dès aujourd'hui !

Entrée gratuite

Infos : ✉ eventslux@acv-csc.be



SEMAINE SOCIALE DU MOC — CHARLEROI, LES 12 ET 13 AVRIL

La Semaine sociale 2022 sera doublement spéciale : c'est la centième édition et c'est aussi le centième anniversaire du MOC. Une occasion privilégiée pour redécouvrir son histoire. Un anniversaire collectif comme celui-ci, c'est aussi le bon moment pour questionner. Le MOC est un acteur historique de la social-démocratie. Jusqu'où ce modèle est-il en crise ? Faut-il le repenser, faut-il le dépasser ? Et puis 100 ans, c'est aussi le temps de la prospective, le temps de réinventer. Quel devenir des mouvements sociaux ? Quel MOC voulons-nous pour demain ?



MARDI 12 AVRIL

- 17:30 : Accueil et sandwiches
- 18:00 : Introduction par Ariane Estenne, présidente du MOC
- 18:20 : « Les Mouvements sociaux en lutte contre les systèmes de domination » par Juliette Rousseau, militante, journaliste et autrice de « Lutter ensemble : pour de nouvelles complicités politiques »
- 19:20 : Pause
- 19:40 : Spectacle de la Ligue d'improvisation belge professionnelle
- 20:40 : Verre de l'amitié

JEUDI 14 AVRIL

- 09:00 : Accueil
- 09:30 : Introduction
- 09:40 : « Quel devenir associatif ? » par Jean Blairon, philosophe et président de RTA (Réalisation, Téléformation et Animation)
- 10:20 : « Mouvements sociaux et économie solidaire : quel dialogue pour demain ? » par Jean-Louis Laville, sociologue, économiste et professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris
- 11:00 : Débat avec le public
- 11:30 : Parole aux organisations du MOC et à Beweging.net
- 12:30 : Conclusions par Ariane Estenne, présidente du MOC
- 13:00 : Apéro et hommage à Pascal Collette pour son départ à la retraite
- 13:30 : Repas

MERCREDI 13 AVRIL

- 09:00 : Accueil
- 09:45 : Introduction par Dominique Decoux, secrétaire générale du MOC
- 10:25 : L'histoire du MOC à travers ses Semaines sociales par Marie-Thérèse Coenen, Julien Tondeur et Louis Stalins, historien.nes au CARHOP
- 11:20 : « Le mouvement ouvrier : ses conditions d'émergence, ses combats et son projet d'émancipation » par Renée Dresse, historienne au CARHOP
- 12:00 : Débat avec la salle
- 12:30 : Repas
- 14:00 : « Qu'est-ce que la social-démocratie ? » par Abraham Franssen, sociologue à l'UCLouvain et à Saint-Louis
- 15:00 : « Au tribunal de la social-démocratie » par Édouard Delruelle (défense), philosophe et président de Solidarité, Nathalie Granjean (partie civile), philosophe et vice-présidente du MOC de Namur et des témoins à charge et à décharge
- 16:15 : Débat avec la salle
- 16:30 : Fin des travaux

Charleroi Espace Meeting Européen (CEME)
47, rue des Français à Charleroi

12 avril : gratuit - 13 et 14 avril : 15 euros par jour
Demandeur.euse d'emploi ou étudiant.e : 5 euros par jour

INSCRIPTIONS

Auprès du Ciep-MOC Luxembourg

✉ c.hubert@mocluxembourg.be - ☎ 063/21 87 33
(Co-voiturage possible)

FORMATION ÉTOILE DE LA PRÉCARITÉ — LE 10 MAI À MARCHE-EN-FAMENNE

Être femme dans une société sexiste et raciste, une forme de précarité ? Une journée organisée par Vie Féminine Luxembourg

Sur base d'un outil issu d'une recherche sociologique menée par des femmes en situation de précarité (« Au féminin précaire – Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ? »), nous tâcherons de mieux comprendre comment ces domaines s'entrechoquent, s'entrecroisent, s'emboîtent difficilement tout particulièrement pour les femmes, et comment ils conduisent de trop nombreuses d'entre elles dans un statut flottant, juste à la limite entre « un peu mieux un jour » et « tout près du bord ».

Mardi 10 mai 2022 de 13h00 à 16h00
À Marche-en-Famenne (Salle Hedrée)

INSCRIPTIONS

✉ luxembourg@viefeminine.be
☎ 063/22 56 25



FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

MARINE ROUFFIANGE

QUELQUES MOTS SUR TON PARCOURS...

A la base je suis institutrice primaire, j'ai également un bachelier en médecine vétérinaire. Je suis arrivée un peu par hasard à la CSC après avoir postulé pour le poste d'animateur.rice socio-culturel.le. Je ne connaissais pas du tout ce milieu, mais j'ai toujours partagé les valeurs d'égalité, de solidarité, de justice que les syndicats défendent. J'aime cette idée de construire ensemble un monde plus juste. Au sein de notre travail, on défend les personnes les plus démunies, que ce soit au niveau collectif ou individuel.



Permanente jeune à la CSC
Luxembourg



📞 0476/99 97 31

✉ marine.rouffiange@acv-csc.be

EN QUOI CONSISTE TON TRAVAIL EN TANT QUE PERMANENTE JEUNES ?

Au sein des jeunes CSC, on rassemble des jeunes de 15 à 35 ans, le public est très hétérogène ; leurs besoins sont complètement différents. On travaille par exemple avec des jeunes travailleurs, des travailleurs sans emploi, des jeunes en stage d'insertion, des apprentis aussi,... Je donne également des animations dans les écoles et des séances d'info, c'est un de mes rôles principaux.

En plus de l'axe « jeune », il y a le soutien au service juridique, ce que l'on appelle la première ligne. Cela consiste à répondre au téléphone, aux mails et à faire les permanences sociales. Là, c'est tout public, tous les âges, toutes situations en lien avec la Sécurité Sociale et le travail. Je recueille les plaintes et je donne les premiers conseils ; par exemple, sur le préavis, les problèmes et défense auprès de l'ONEM, les recours auprès de la Mutualité chrétienne. Je recueille tous les documents, je monte le dossier et l'envoie au service juridique ou à la centrale. Cet axe représente une grosse partie de notre travail. En plus de cela, avec deux collègues, je m'occupe également de la communication.

QUELS SONT LES GRANDS DÉFIS DU SYNDICAT AUJOURD'HUI ?

Un de mes grands défis en tant que permanente jeune pour la fédération du Luxembourg, c'est de réussir à constituer un petit groupe de jeunes militants. Un des grands défis du syndicat, c'est de faire grandir notre base de militants, jeunes et moins jeunes. C'est de plus en plus difficile de motiver les gens et d'avoir des militants, et c'est un constat général.

POURQUOI MOBILISER LES JEUNES EST-IL SI DIFFICILE ?

Des jeunes engagés, qui militent pour un changement de société, il y en a beaucoup, mais le sont-ils vraiment par rapport au combat que le syndicat peut proposer ? Le problème principal est que souvent les jeunes ignorent ce qu'est un syndicat. Je pense aussi que l'image du syndicat, avec ses thèmes qui tournent toujours autour du travail : accord interprofessionnel, loi de 96... ce n'est pas très sexy. Je pense aussi qu'il faudrait revoir le marketing du syndicat et redorer son image.

Ce qui également compliqué pour attirer les jeunes, c'est le fait que nous sommes l'une des plus petites fédérations de la CSC en termes de quantité d'affiliés et en même temps, le territoire le plus étendu. Les jeunes sont éparpillés dans les villages de nos communes, et ce n'est pas évident de les rassembler pour des raisons de mobilité.

De plus, une partie de la population jeune militante et engagée qui est aux études, se trouve la semaine dans les grandes villes et se réunissent là-bas. Les fédérations de Namur ou Liège ont plus de facilité de toucher les étudiants.

COMMENT FAIRE ALORS POUR IMPLIQUER LES JEUNES DANS LES SYNDICATS ?

Ce n'est pas facile, je n'ai pas de réponse et je pense que personne ne l'a vraiment. La première démarche à faire pour les sensibiliser est de les approcher, par exemple, lors de salons pour l'emploi, lors de séances d'informations dans les écoles en leur parlant des services qu'on peut leur offrir. C'est après cette première prise de contact que les personnes poussent la porte de la CSC ; ils ne viennent pas militer d'eux-mêmes.

Un principe de base est l'écoute. Ecouter leurs attentes, leurs envies, leurs besoins... On peut leur proposer des combats, mais si ça ne leur parle pas, ils n'auront pas envie de lutter pour cela. Cette attention portée à notre public est primordiale. Nos revendications partent toujours de la base, de nos militants. Par exemple, au niveau des jeunes CSC, on a défini avec eux les revendications qu'on va défendre pour les prochaines années.



Jeunes CSC Namur-Dinant/Luxembourg au salon du Siep à Namur

QUEL A ÉTÉ L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LES JEUNES ?

Pendant la pandémie, les agences d'intérim ont mis fin aux contrats, ce qui a empêché les jeunes de bénéficier du chômage temporaire. Cela a été problématique pour de nombreux travailleurs. Les jeunes travailleurs en stage d'insertion

socioprofessionnelle ont aussi été impactés. N'ayant pas encore droit aux allocations d'insertion, ils se sont retrouvés sans rien. Les jobistes ont vécu la même situation. Les contrats étudiants ne sont pas cotisants, ils n'ouvrent pas de droit à la sécurité sociale donc au chômage. Cette situation a été problématique car énormément de jobistes ont besoin de ce revenu pour survivre, payer leur kot, leurs études, leur nourriture... Une

pétition avait été lancée au niveau des jeunes CSC en partenariat avec d'autres organisations de jeunesse pour lancer un fond d'aide d'urgence pour les jobistes ; deux millions ont été débloqués pour ces jeunes.

« MARINE REMET LE PRIX... »

• UN LIVRE MARQUANT :

« Acide sulfurique » d'Amélie Nothomb

Sur le mode de la dystopie, cette oeuvre imagine une émission de télé-réalité qui propose aux candidats de vivre dans un camp de concentration. Il s'agit d'un roman qui représente la cruauté dont est capable l'être humain, pour le simple plaisir de son divertissement. On se rend compte comment les gens ont laissé le système s'installer et lorsqu'ils prennent conscience des conséquences, il est trop tard.

• DU FILM INSPIRANT À :

« Gran Torino » de Clint Eastwood

Ce film met en scène un vétéran de la guerre de Corée ouvertement raciste qui va pourtant se lier d'amitié avec Thao, un jeune garçon d'origine asiatique, dans un quartier en proie aux tensions ethniques et à la guerre des gangs. Ce film nous montre qu'il faut pouvoir passer au-dessus des préjugés pour découvrir qui sont vraiment les gens.

• UNE RENCONTRE MARQUANTE À :

J'aime rencontrer des gens qui ont des parcours atypiques, des histoires de vie particulières, qui sont prêts à sortir de leur zone de confort pour aller jusqu'au bout de leurs objectifs, de leurs rêves...



NOUS SOMMES EN PLEINES CRISES. LE COMBAT SYNDICAL DOIT CONTINUER...

C'est maintenant qu'il faut continuer à se battre, à mener des actions pour défendre nos droits et ne pas perdre nos acquis sociaux. Il faut rappeler aux gens que c'est important, que si on veut éviter la catastrophe dans les années à venir, il faut continuer à lutter. Un exemple : en Belgique, il y a la loi de 96 qui bloque l'augmentation salariale ; une pétition citoyenne a été mise en place pour tenter de l'abroger, celle-ci a rassemblé plus de 80 000 signatures. Pour moi, c'est le genre de combat important pour élaborer un monde meilleur demain. C'est le genre de combat qu'il faut diffuser ; les gens doivent se bouger pour faire changer les choses. C'est ça la force d'un syndicat, ce sont les travailleurs !

En mai, se tiendra le congrès wallon. On y redéfinit nos lignes de force. Cela se fait avec nos militants. De façon succincte, je peux dire que le thème global se base sur le *Buen Vivir* et qu'il développe 4 axes : la formation, la transition juste, la démocratie et les services et biens collectifs et universels.

Interview : Marie-Christine Dewez

QUEL AVENIR POUR VIVALIA ?

L'accès à des soins de santé de qualité pour tous constitue un enjeu fondamental pour les habitants de la province de Luxembourg. L'intercommunale Vivalia, en charge du dossier, met en place le plan de réorganisation de l'offre de soins en province de Luxembourg dans son projet « Vivalia 2025 ». Le MOC Luxembourg s'intéresse à ce projet depuis ses débuts. Dans une note politique finalisée en mars 2022, le MOC s'est exprimé sur le plan « Vivalia 2025 » en mettant en avant différents points d'attention. En première partie de dossier, vous pourrez lire un résumé de cette note et de divers constats que pose le MOC concernant notamment l'organisation médicale, l'avenir des implantations existantes, la période de transition, l'aide médicale urgente, l'attractivité pour les médecins et le personnel soignant, la mobilité... Le MOC a également organisé le 15 mars dernier une soirée-débat en présence de différents membres des partis politiques afin de leur faire part de ses considérations et d'entendre leurs positions. Yves Planchard (PS, Président du CA de Vivalia), Philippe Bontemps (Engagé.s ; ex - cdH, membre du CA), Vincent Wauthoz (MR, membre du CA) et Sophie Michel (Écolo) étaient présents. En deuxième partie de dossier, nous vous présenterons les points forts qui ont émergé durant la soirée.

RÉFLEXIONS DU MOC SUR LE DOSSIER VIVALIA 2025

Des constats, des principes

Comme ailleurs dans le pays, les soins de santé en province de Luxembourg sont confrontés à de nombreux défis : une croissance globale des niveaux de vie et des dépenses de santé y liées, l'accroissement des inégalités et les difficultés d'accès aux soins de santé pour les populations à faibles revenus, l'évolution rapide des technologies de la santé qui pèse sur les pratiques et les coûts, une pénurie des professionnels de santé ainsi que le vieillissement démographique qui implique de nouvelles formes de prise en charge.

Dans un tel contexte, il est impératif pour les travailleurs du secteur et pour la population d'avoir un projet clair et des avancées significatives sur les perspectives et sur la période transitoire. Il s'agit de dépasser les visées partisans ou de proximité pour atteindre l'intérêt commun en considérant le problème des soins dans toutes ses dimensions. Or, force est de constater que la prise de décision, la communication, l'organisation posent souvent problème au sein de Vivalia. Les délais laissés aux administrateurs pour étudier les dossiers sont souvent très courts ; peu de consultations, d'implications de corps intermédiaires tels les médecins généralistes, des associations, des représentants de citoyens...

L'organisation médicale est particulièrement essentielle pour réussir le projet Vivalia. Les rapports successifs des experts en appellent à un statut unique des médecins, un conseil médical unique, la perception centrale par l'hôpital des honoraires. Rien ne sera possible sans l'adhésion des médecins. Il leur faudra sortir des réflexes d'une médecine libérale pour s'inscrire pleinement dans une dynamique collective.

Regards critiques

Un hôpital régional

Pour une qualité des soins, au vu des constats évoqués ci-dessus, il ne sera plus possible de faire l'impasse sur la présence d'un hôpital régional en Luxembourg. Les nouvelles technologies,

l'attractivité pour les médecins, les attentes qualitatives des patients, tous ces éléments convergent dans cette direction. Le maintien de services de soins de proximité et de qualité nécessitera cependant la plus grande attention quant aux complémentarités entre l'hôpital régional Centre-Sud, l'hôpital général de Marche et les dispositifs de proximité (soins ambulatoires, polycliniques, ...).

Des services complémentaires, place du bénévolat

Des services complémentaires seront à prévoir dans le nouvel hôpital Centre-Sud pour permettre un accès aisé et un séjour confortable pour les patients et les visiteurs ainsi qu'un environnement professionnel adéquat pour le personnel (petits commerces de proximité, pharmacie, crèche, possibilité de logements à prix démocratique...) À l'instar d'autres hôpitaux, une offre de participations de bénévoles est un plus pour humaniser davantage un séjour à l'hôpital (personnes seules, maladies chroniques,...).

Les urgences AMU

Quand le plan Vivalia 2025 sera totalement déployé, il ne restera que 2 SUS (Soins urgents spécialisés) et 2 SMUR (Structures Mobiles d'Urgence et de Réanimation) : un à l'hôpital Centre-Sud et l'autre à Marche. Le respect de l'IML (Intervalle Médical Libre) à moins de 15 minutes pour la population n'est atteint que moyennant un nombre accru de PIT (*paramedical intervention team*), à Bastogne, Libramont, Arlon, Bouillon et Virton, ainsi qu'un recours à l'hélicoptère. Pour rappel, un SMUR démarre avec un médecin et un infirmier urgentiste ; un PIT démarre avec un infirmier urgentiste et un ambulancier secouriste. L'appel au 112 permet de déterminer quel service d'urgence est nécessaire. Si les statistiques de Vivalia montrent que les probabilités de devoir intervenir à deux endroits simultanément sont très faibles, le risque existe et peut poser problème dans certaines zones isolées de la province. Quelles solutions sont envisagées pour garantir l'intervalle médical libre de 15 min sur l'ensemble du territoire ?

La revalidation

Les séjours dans les lits aigus sont de plus en plus brefs et tout indique que cette tendance se renforcera dans les années à venir. Les lits de revalidation constituent donc une étape de plus en plus importante dans le processus de soins. Outre le maintien de quelques lits de revalidation à Marche et à l'hôpital Centre-Sud, le projet de développement d'un important centre de revalidation à Libramont constitue une belle opportunité à condition d'être de qualité et de tenir compte des questions de mobilité et d'accueil des familles. Mais ce projet est-il toujours bien d'actualité ? Les investissements pour atteindre un niveau optimal sont-ils pris en considération ?

La nécessité d'une vision globale en matière de soins

Les soins hospitaliers constituent une pièce déterminante des dispositifs globaux de soins. Ils ne peuvent se comprendre et se restructurer que dans le cadre d'une réflexion incluant toutes les dimensions des processus de soins (médecin traitant, soins hospitaliers aigus, revalidation, MR/MRS, soins à domicile ...). Vivalia qui est notamment un important intervenant dans le secteur des MR/MRS devra se positionner clairement dans ce secteur pour ne pas laisser une place dominante aux sociétés privées mercantiles. Plus globalement, Vivalia doit aussi réfléchir à des solutions alternatives en termes d'accompagnement du

des frais de transport inter-hospitalier doit être envisagée, comme cela a été le cas pour le transport urgent par ambulance.,

Période de transition

Le MOC est particulièrement inquiet concernant la période de transition entre le moment présent et l'inauguration du nouvel hôpital Centre-Sud. En effet, si cette période de transition n'est pas réussie, cela pourrait non seulement avoir des conséquences dramatiques pour la population, mais cela mettrait également en péril la future réorganisation du paysage hospitalier en province de Luxembourg.

- La pénurie continue de médecins et de personnel infirmier dans ce climat d'incertitudes sur l'avenir hospitalier dégrade les conditions de travail, met potentiellement en danger la prise en charge de patients. Il est urgent de trouver des solutions pour remédier à cette situation.

- L'aide médicale urgente (AMU) s'avère parfois difficile à assurer, notamment pour les Smur au départ de Bastogne ou de Marche qui n'obtiennent plus de dérogation. Il s'avère alors nécessaire de faire appel à des services d'AMU d'autres provinces pour certaines interventions. Il est urgent de pouvoir bénéficier des dérogations dans cette période transitoire.

Notons que Vivalia vient de s'engager dans une expérience pilote d'un an prévoyant un PIT supplémentaire basé à Libramont. L'expérience dira si cela permet de garantir le respect de l'intervalle médical libre de 15 min sur l'ensemble du territoire ?

- La communication des données médicales ne semble pas bien assurée entre les différents sites de Vivalia. Il est impératif

d'instaurer une banque de données générale commune à tous les sites.

- La réforme de la gouvernance qui est en cours depuis des mois doit être finalisée au plus vite pour assurer à Vivalia un pilotage à la hauteur des objectifs à atteindre.

- Une transparence et une clarté quant à l'affectation des différents sites hospitaliers actuels sont indispensables pour la compréhension et l'acceptation de ce projet au sein de la population. Quels services seront disponibles sur les différents sites ? En quoi le projet Vivalia 2025 sera-t-il attractif pour les médecins et le personnel soignant ? Comment va se dérouler la période transitoire jusqu'à la mise en route de Vivalia 2025 ?

Voilà, selon le MOC, les questions qui intéressent la population et tous les acteurs de la santé !



Soirée-débat « Quel avenir pour Vivalia 2025 » le 15 mars 2022 à Libramont

vieillessement à domicile. Si le projet Vivalia doit pleinement constituer un réseau hospitalier clinique locorégional en tant que tel, cela nécessitera aussi des liens avec d'autres hôpitaux universitaires de pointe.

La mobilité

La mobilité sur le vaste territoire de la province, est une question incontournable dans le dossier Vivalia. Les mondes populaires et précarisés seront les premières victimes d'une accessibilité fondée sur l'utilisation des seuls véhicules privés. De même, les perspectives environnementales et énergétiques nécessitent une révision profonde des modalités de déplacement. La réorganisation des services de soins doit donc être accompagnée d'un véritable plan de mobilité qui intègre une offre satisfaisante de services publics tant pour l'accueil des patients et de leurs proches que pour les travailleurs. Par ailleurs, une mutualisation

SOIRÉE-DÉBAT : « QUEL AVENIR POUR VIVALIA ? »

Attractivité

Que comptez-vous mettre en place pour rendre le projet Vivalia 2025 attractif pour le personnel soignant ?

Pour Ph. Bontemps, il faut investir dans des technologies de pointe, ce qui est impossible si les soins de santé dans notre province sont répartis entre 4 ou 5 sites. V. Wauthoz insiste également sur la logique de concentration de l'activité médicale et notamment en ce qui concerne les services d'urgence. « Vivalia va rassembler en un seul endroit l'ensemble de ceux-ci. On diminue donc de trois le nombre de gardes par médecin, c'est attractif. » Y. Planchard mentionne également la prime d'attractivité que vient de mettre en place la Province pour attirer du personnel et répondre à la pénurie d'infirmier.ère.s. Il évoque également le « fonds des blouses blanches » qui ne peut être utilisé pour engager des infirmiers.ère.s, mais qui servira à engager des assistants logistiques qui viendront en renfort et soulageront le personnel soignant.

S. Michel attire l'attention sur le fait que les primes d'attractivité peuvent être mal vécues pour les infirmier.ère.s, surtout après ce qu'ils.elles ont vécu pendant la crise sanitaire. Un infirmier dans la salle s'exprime à ce sujet : « J'ai l'impression que personne ne se demande quelle est la cause de la pénurie. Les gens ne partent pas travailler au Luxembourg par gaieté de coeur ou juste pour des questions de salaires. On parle d'attractivité, mais à aucun moment on a questionné le personnel pour savoir les raisons des départs. Pourquoi le personnel se sent en incapacité d'exercer correctement sa profession ? Qu'allez-vous faire pour le personnel en place ? »

Y. Planchard réagit : « Vivalia a pris des décisions de majoration de chèques repas ; il y a aussi l'IFIC au niveau fédéral » (un modèle qui calcule le niveau de salaire du personnel sur base des compétences et non du diplôme). Le personnel a le choix d'y adhérer ou non en fonction du gain financier. Il assure que l'intercommunale va se pencher sur les ressentis du personnel en place. « Service par service, en toute confidentialité, on va sonder le personnel pour voir ce qu'on peut améliorer ». Pour Ph. Bontemps, il faut aller un cran plus loin en cédant les rétrocessions d'honoraires (calculés par rapport au chiffre d'affaire de l'hôpital) aux actionnaires, mais aussi au personnel soignant.

Mobilité

Quelles seront les réalités quant à l'accès du site pour la population (patients, familles, personnel,...) ?

Y. Planchard : « L'hôpital sera situé à proximité de la gare de Marbehan, il y aura aussi une connexion vers l'hôpital centre-sud avec des navettes. Le fait qu'il soit sur l'autoroute, avec une bretelle spécifiquement aménagée fera en sorte qu'il soit accessible. » Ph. Bontemps rappelle que le nouveau centre hospitalier concentrera l'activité aiguë, c'est-à-dire 30 % des soins. « Les sites hospitaliers actuels seront maintenus, certes transformés, mais permettront d'effectuer l'essentiel des soins. La majorité du temps, les habitants se rendront dans les hôpitaux actuels à Bastogne, Arlon, Libramont,... Ca ne pose donc aucun problème en termes de mobilité. » V. Wauthoz aurait préféré que l'hôpital soit localisé dans le centre d'Habay (inenvisable pour des raisons techniques) mais l'implantation a été pensée de manière démocratique et le projet tel qu'il est défini est bon. « Tout le monde doit le défendre ».

S. Michel nuance, « c'est facile de dire que les TEC vont organiser des navettes, c'est reporter le coût de l'erreur de localisation sur la Région wallonne, sans compter le budget de 4 millions d'euros que va coûter la bretelle d'autoroute. »

Période de transition et implantations existantes

Comment comptez-vous garantir la continuité des soins jusqu'à l'installation du nouveau site ? Que va-t-il advenir des implantations hospitalières existantes ?

Si les membres du CA affirment que « la continuité des soins sera garantie jusqu'à l'arrivée de Vivalia 2025, que pendant la période de transition les sites existants devront rester opérationnels », concrètement on n'en sait pas plus. Et c'est le même flou concernant l'avenir des hôpitaux.

A quoi ressembleront les polycliniques ? Les bâtiments actuels vont-ils rester ? Va-t-on reconstruire d'autres structures plus petites ? Toujours pas plus de réponses ! Pour le Président de l'intercommunale, « on en saura plus dès la concrétisation du projet Vivalia centre-sud. »

DU TAC AU TAC

Comment financer le nouvel hôpital et les futures polycliniques ?

« On a une enveloppe de la Région wallonne pour le financement de l'hôpital centre-sud et l'hôpital de Marche. Le financement des polycliniques est à la charge de Vivalia. » (Y. Planchard)

« Je suis très inquiet. Les sommes allouées sont toujours basées sur l'emprunt, il faudra les rembourser. On ne sait pas ce que nous coûtera ce bâtiment dans le futur. On n'a aucune garantie que la différence de coûts sera financée. » (Ph. Bontemps)

Quand va-t-on poser la première pierre du nouvel hôpital ?

« Au printemps de l'année prochaine. La première pierre sera celle du pont qu'on devra construire pour l'accès au site. » (Y. Wauthoz)

Un hôpital de plus de 40 hectares. Pourquoi une telle superficie ?

« On a voulu garder une maîtrise foncière. On a pris plus que ce dont on avait besoin pour pouvoir développer d'autres services complémentaires. Par exemple, il y aura un « pôle mère-enfant » en contact direct avec les services de néonatalogie, pédiatrie, gynécologie et à proximité des blocs opératoires. » (Y. Planchard)